



Vol vélo électrique de location Setram (ville du Mans)

Par QuentinVeil

Bonjour,

Je fais appel à votre aide car je me suis fait volé mon vélo électrique de location appartenant à la société de transport de la ville du Mans, la Setram.

Le vélo était stationné et sécurisé avec un anti-vol censé être quasiment inviolable, mais lorsque j'ai souhaité le récupérer le lendemain, plus de vélo...

Ce vélo n'étant pas assuré via la Setram (ils ne proposent pas ce service) ni à titre privé via un assureur (mon assureur, Generali, ne proposant pas ce service), voyez-vous un recours envisageable afin d'éviter la perte du dépôt de garantie d'une valeur de 1000? ?

J'ai tenté d'appeler ma banque pour voir si le fait que le paiement se soit fait via une MasterCard Gold cela pouvait me couvrir ainsi que mon assureur via l'assurance habitation mais rien n'y fait, les deux m'assurent ne pas pouvoir prendre en charge les frais...

Merci d'avance pour votre aide

Par Indigo26

Bonjour QuentinVeil,

Lorsque vous avez lu le contrat qui vous liait à la société en question, y était-il mentionné :

« J'autorise l'établissement tenant mon compte bancaire à prélever sur ce dernier 1.000 ? en cas de non-restitution ou de disparition du vélo".

Cdlt,